

Élections Municipales des 15 et 22 mars 2026

Arnaud LATIL
Un Élan Pour Carqueiranne

NOTRE PROGRAMME



Divers Droite



NOTRE PROGRAMME

**Le prochain mandat poursuivra
l'action engagée tout en affirmant
plusieurs priorités essentielles :**

- ☐ **Préserver la qualité de vie et protéger durablement le territoire.**
- ☐ **Poursuivre la diminution de la dette communale
tout en maintenant un niveau d'investissement élevé.**
- ☐ **Défendre le service public et l'emploi.**



ÉDUCATION – JEUNESSE - PETITE ENFANCE

- ☐ Rénovation et modernisation de l'école Saint-Exupéry.
- ☐ Rénovation et modernisation du centre de loisirs GRAC.
- ☐ Création d'un relais petite enfance au sein de la Maison Municipale de la Petite Enfance, destiné aux assistantes maternelles, micro-crèches et MAM (Maison d'Assistants Maternels).
- ☐ Transfert, à l'étude, de la cuisine centrale vers le SIRC (Syndicat Intercommunal de Restauration Collective) qui regroupe les villes de La Garde, La Valette, Le Pradet afin de mutualiser les compétences, maintenir l'utilisation de produits locaux et répondre aux normes de sécurité.
- ☐ Évolution du Conseil Municipal des Enfants vers un Conseil Municipal des Jeunes en intégrant des collégiens carqueirannais.
- ☐ Création du Pass Jeunes (sport, culture, permis).
- ☐ Accès pour chaque enfant à une Éducation Artistique et Culturelle financée par la ville.



URBANISATION, AMÉNAGEMENT, TERRITOIRE

- ☐ Préservation de l'équilibre territorial : 1/3 urbanisé, 1/3 agricole, 1/3 forestier.
- ☐ Priorité donnée à la réhabilitation et la rénovation urbaine plutôt qu'à l'extension.
- ☐ Adoption d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- ☐ Nous soutenons la protection des terres agricoles et la création de Zones Agricoles Protégées (ZAP).
Toutefois, la gestion du territoire communal doit rester une compétence exclusive du conseil municipal. La Chambre d'agriculture doit intervenir uniquement à titre consultatif, en apportant son expertise et en collaborant avec les acteurs locaux.
Certaines de ses positions, notamment sur la réduction des zones forestières au détriment de la réhabilitation des friches, renforcent notre conviction que le conseil municipal doit demeurer seul décisionnaire.
- ☐ Étude d'une liaison douce entre le village et le port afin d'améliorer les mobilités piétonnes et cyclables et de créer une continuité plus fluide entre ces deux secteurs.
- ☐ Réflexion autour d'une possible requalification de la place de la République en fonction de l'évolution du projet sur la parcelle de la Trélette.



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ❑ Construction d'un nouveau CTM (Centre Technique Municipal) et rénovation de la déchèterie actuelle (travaux prévus en 2028). Opération conjointe TPM / Commune.
- ❑ Réhabilitation, par le SIAE (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau), de la canalisation principale de Carqueiranne alimentant la commune (2026 -2027).
- ❑ Finalisation du passage de l'éclairage public en LED (200 luminaires restants sur les 2204 que compte la Commune).
- ❑ Modernisation des systèmes de chauffage vétustes avec installation d'équipements anti-légionellose dans les infrastructures sportives.
- ❑ Poursuite de la création de jardins secs et plantation d'arbre et d'essences adaptés au climat et aux caractéristiques spécifiques du sol.
- ❑ Renforcement de l'information sur le tri sélectif et la consommation de produits de saison.
- ❑ Étude pour de nouveaux points d'apport volontaire.
- ❑ Déploiement de nouvelles bornes de recharge électrique.
- ❑ Poursuite de la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement identifiés comme prioritaires par le schéma directionnel de la Métropole.
- ❑ Collaboration avec la Métropole TPM pour le sentier du littoral et la valorisation du site de la Pointe Peno : histoire, géologie et patrimoine (table d'orientation, espaces de détente, réhabilitation de la stèle, informations sur le premier vol d'avion et la période de la Seconde Guerre Mondiale).
- ❑ Projet de pérennisation du parc protégé des Pins Penchés en partenariat avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement).

- ❑ Étude de plantation et d'embellissement du parc Saint Vincent.



PORT

- ❑ Nouvelle maîtrise d'œuvre envisagée pour la digue, en priorisant la zone 1 (quai des pêcheurs). Une étude globale sera menée parallèlement. Ces travaux bénéficieront d'un financement de 20% par la taxe GEMAPI, validé par la Métropole et l'Etat.
- ❑ Travaux sur la seconde partie de l'esplanade du port.
- ❑ Réhabilitation du parking du port.
- ❑ Rénovation du Club Nautique des Salettes et de ses annexes.
- ❑ Réflexion sur la mise en place d'une navette entre le village et le port en période estivale.
- ❑ Poursuite du remplacement annuel des chaînes d'amarrage.



ACTION SOCIALE

- ❑ Création de petites résidences de logements sociaux, avec priorité aux Carqueirannais, notamment aux familles monoparentales.
- ❑ Mise en place d'une maison médicale en concertation étroite avec les médecins généralistes, dans le respect de leurs pratiques.
- ❑ Foyer Wetzel : installation des dernières climatisations réversibles et réhabilitation de la façade nord.

- ❑ Renforcement des actions intergénérationnelles pour favoriser les liens entre les générations et lutter contre l'isolement.
- ❑ Réflexion sur la possibilité de réinstaurer le repas des anciens en fin d'année.
- ❑ Étude de faisabilité pour la mise en place d'une mutuelle communale.



FINANCES & ADMINISTRATION

- ❑ Poursuite de la réduction de la dette municipale.
- ❑ Maintien d'un niveau d'investissement ambitieux.
- ❑ Poursuite de la baisse progressive de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères).
- ❑ Maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré :
 - l'inflation
 - le DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales). Nouvelle taxe prélevée sur la commune coût : 133 000 € en 2025 ,
 - l'augmentation des cotisations retraites (CNRACL) : 3 points chaque année sur quatre ans, soit à terme 600 000 € supplémentaires,
 - la pénalité SRU (taxe pour la carence de logements sociaux),
 - la baisse des dotations de l'Etat (DGF) et des subventions.
- ❑ Intégration progressive de l'intelligence artificielle pour moderniser les services municipaux.
- ❑ Création d'un outil d'évaluation de la satisfaction des usagers dans le cadre d'une démarche de qualité.
- ❑ Dématérialisation des archives municipales et modernisation du logiciel pour la gestion du guichet unique.
- ❑ La réhabilitation du site de le Bayarde fera l'objet d'un appel à projet reposant uniquement sur des fonds privés.



SPORT

- ❑ Réhabilitation du gymnase du Grand Chêne (marchés attribués et travaux programmés).
- ❑ Création d'une nouvelle école de voile et renouvellement progressif des bateaux.
- ❑ Étude d'un terrain synthétique au stade Riquier.
- ❑ Étude pour la création d'un pumtrack et l'extension du skate park.
- ❑ Étude de rénovation des installations du stade Tassy.
- ❑ Remplacement progressif des aires de jeux pour enfants.



CULTURE

- ❑ Étude de rénovation de la salle des fêtes.
- ❑ Réintroduction de cycles de conférences.
- ❑ Possibilité de survol de la Patrouille de France lors d'événements.
- ❑ Poursuite des travaux dans l'église (peintures, vitraux au printemps prochain).
- ❑ Organisation de la fête de la Cieuta Mistralenco.
- ❑ Création de loges habillées de bois ou végétalisées à l'auditorium, pour les artistes.
- ❑ Programmation musicale au patio de Clair Val.
- ❑ Étude d'un espace culturel réunissant galerie, médiathèque et salle de spectacle en cas d'opportunité foncière.
- ❑ Développement de partenariat avec des théâtres, des musées et des espaces culturels du territoire.
- ❑ Étude de la création d'un festival annuel.
- ❑ Illumination des bateaux du port pour Noël.



SÉCURITÉ POLICE MUNICIPALE



- ❑ Réhabilitation, modernisation et extension du poste de police municipale.
- ❑ Déploiement de la fibre pour renforcer le réseau de vidéoprotection puis extension du nombre de caméras.
- ❑ Maintien du nombre d'agents (ratio actuel : 1 pour 500 habitants) et des plages horaires actuelles (7h-minuit élargies jusqu'à 3h l'été). Une police municipale 24h/24 représenterait un coût supplémentaire de 800 000 € par an (recrutement, équipement, formation), bien trop important à supporter par la collectivité.
- ❑ Intensification des contrôles des obligations légales de débroussaillage en partenariat avec l'ONF.
- ❑ Soutien total à la Réserve Communale de Sécurité Civile.
- ❑ Étude pour réduire la vitesse sur nos routes, accompagnée d'actions de prévention, de sensibilisation et d'une augmentation des contrôles radar.



TRAVAUX ,VOIRIE, MOBILITÉ

- ❑ Réhabilitation de l'avenue Jean Jaurès (côté Ouest) : chaussée, trottoirs, stationnements, réseaux.
- ❑ Réhabilitation de l'avenue du Général de Gaulle.
- ❑ Étude de rénovation du boulevard de la Libération.
- ❑ Poursuite du programme d'amélioration de l'accessibilité et de rénovation des voiries dégradées.
- ❑ **Projets de voirie** : Pr. Richet, Pasteur, Pierre Curie, Augustin Thierry, Plomb, Courlis, Hauts de Peno, Bellevue, Bas de la Colle Noire, Paradis Sud (Place Abeille), Place de la République, Résidence la Crotade, Peyrons, Coupereau, Vallon, Bas de la Californie.
- ❑ Étude de la réhabilitation de l'Avenue Bizet.
- ❑ Amélioration des traverses du cimetière pour plus d'accessibilité.
- ❑ Réhabilitation du kiosque et du lavoir.
- ❑ Enfouissement des réseaux aériens place Abeille suivi de la rénovation de la voirie et des trottoirs.
- ❑ Installation d'un élévateur dans la Galerie.
- ❑ Mise en place d'une sanisette en centre-ville.
- ❑ Poursuite de l'uniformisation du mobilier urbain.
- ❑ Réhabilitations supplémentaires de voirie selon les crédits disponibles.

